



Communiqué de presse avril 2001

Maïs ensilage : choix des variétés et conditions de mise en place en régions élevées

Malgré sa grande taille, le maïs est une plante sensible. Elle supporte mal la concurrence des mauvaises herbes et les mauvaises conditions de travail du sol lors de la mise en place. Il faut tenir compte de ce dernier point lorsque l'on choisit le précédent cultural qui est sensé couvrir le sol durant l'hiver.

A vouloir par exemple à tout prix obtenir une grosse coupe d'herbe avant d'effectuer les travaux précédant le semis du maïs, on prend le risque de perdre 50 dt de maïs pour gagner, avec pas mal de frais, une coupe d'herbe de 25 ou 30 dt/ha. Souvent, parce que l'on a attendu que la coupe précédant le maïs soit suffisamment développée, on est condamné à cause de la date qui devient tardive, à travailler de sol dans des conditions de ressuyage insuffisant. Cela provoque un gros handicap sur le rendement futur du maïs. Parfois, il serait préférable de « mulcher » le précédent et de pouvoir ainsi mettre en place la culture principale en temps voulu et dans des conditions idéales.

Choix des variétés

Ces dernières années, la sélection s'est dirigée vers des variétés du maïs dont la tige et les feuilles restent longtemps vertes, alors que le grain est déjà à maturité pâteuse, stade idéal pour l'ensilage.

Cet avantage que nous offre la sélection permet d'obtenir des ensilages de maïs beaucoup moins sensibles aux postfermentations lors de la reprise.

La différence de potentiel de rendement entre le groupe des variétés « Précoces » et « Mi-précoces » n'est pas suffisante pour prendre le risque en régions marginales d'opter pour des variétés autres que celles qui se trouvent dans le groupe « Précoces » du catalogue suisse des semences. Il faut savoir qu'en maïs ensilage, le 60% de la valeur est fourni par l'épi. En conclusion, un maïs qui atteint une hauteur de 3 m n'est pas nécessairement plus intéressant qu'un de 2.50 m. L'objectif à réaliser est un bon rendement chaque année et non un rendement en dent-de-scie. C'est avec des maïs du groupe précoce que cet objectif sera atteint dans les régions marginales pour cette plante.

Institut agricole Grangeneuve
Station cantonale de production végétale
Jean-Pierre Rolle